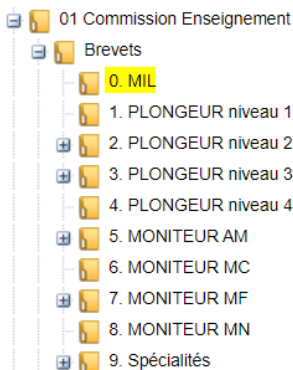


INFO ENSEIGNEMENT N° 71 DU 7/1/2020 – MIL 2020



Le MIL a été publié cette nuit. Il est disponible en sa version électronique sur l'Extranet :

[> 01 Bureau de l'Enseignement > 01 Commission Enseignement > Brevets.](#)

Merci de privilégier ce format en évitant d'imprimer tout ou partie de celui-ci.

Ces textes prévalent sur tous les autres documents de la Commission de l'Enseignement de la Lifras.

Si une modification majeure doit être amenée en cours d'année 2020, un Info Enseignement vous en préviendra ; la modification sera intégrée au MIL2021.

La numérotation unique des chapitres du MIL rend les anciens numéros d'épreuve obsolètes, nous ne pouvons plus les intégrer dans le MIL. Dès lors une nouvelle identification des épreuves a été faite. Pour faciliter la transition, les 2 systèmes d'identification coexisteront en 2020.

En pièce jointe un tableau récapitulatif entre les anciennes et les nouvelles identifications.

Mesures transitoires :

Toutes les modifications sont d'application immédiate au 01/01/2020.

Les modifications majeures sont résumées dans l'annexe ci-jointe.

Les cartes de préparation aux différents brevets ont été revues (voir boutique Lifras).

Toutefois, les cartes en circulation ne doivent pas être échangées.

Cas particuliers :

- Les plongées d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes faites avant le 01/01/2020 restent valables pour l'obtention des prérequis aux différents brevets.
- L'exercice MC3.2 étant déplacé vers l'AM/PPA :
 - Les candidats MC ne doivent plus réaliser cette épreuve.
 - Les candidats AM/PPA doivent réaliser cette épreuve pour toute carte rendue au secrétariat à partir du 01/01/2020. La case n'étant pas prévue sur la carte, la carte complémentaire pour l'y annexer est disponible à la boutique Lifras.

Pour toute question, merci de vous adresser à brevets@lifras.be

LIFRAS - Recueil d'épreuves en Milieu Naturel

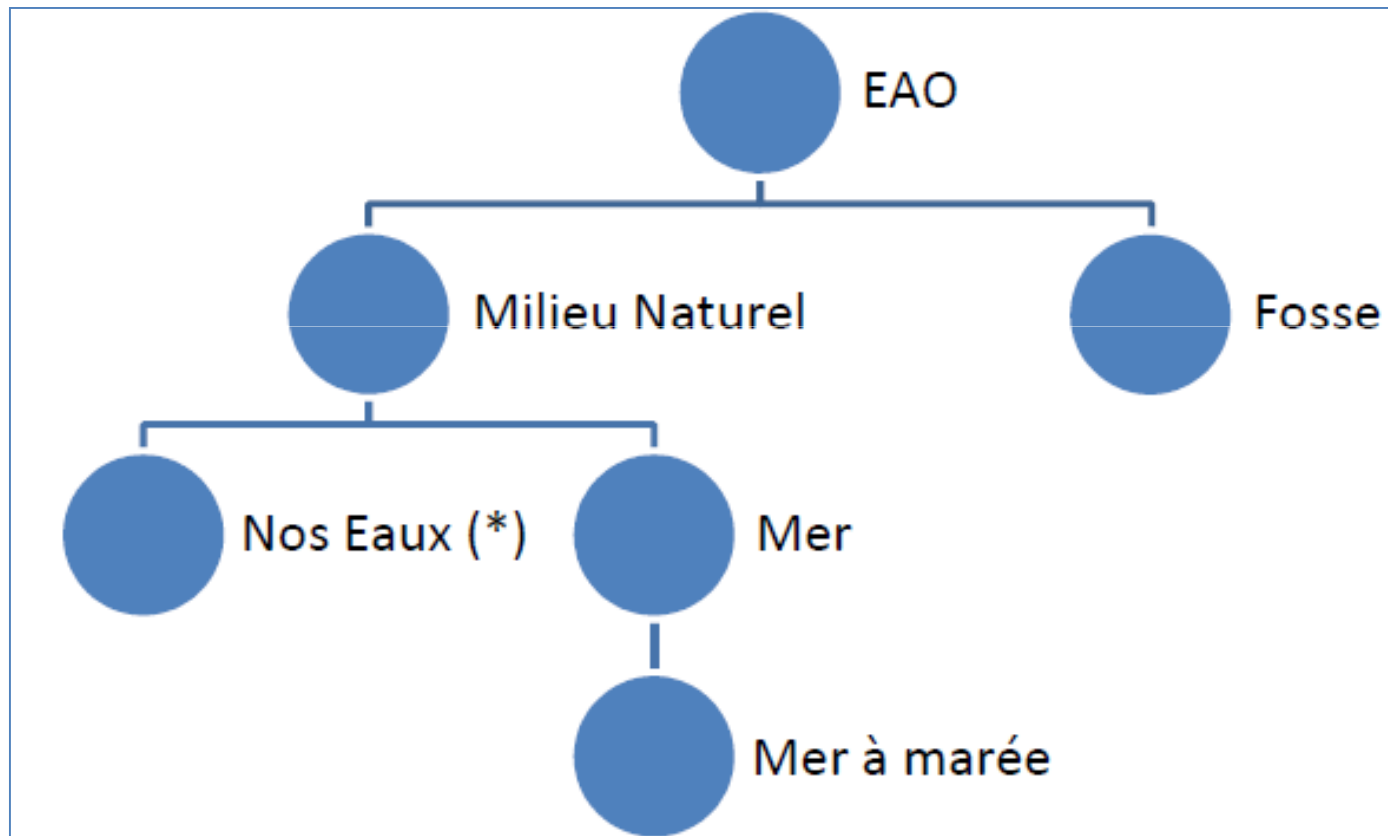
Ex. n°	New n°	Titre	Surv.	Cumul	Lieu	Palanquée	Prof. Max	Quand	Successive	Décompression
Épreuves pour le brevet de plongeur 1*			NB : être en ordre VM + ECG							
1.5 pl1	P1.PL1	Plongée baptême	MC		Milieu Naturel ou Fosse	-	15m	-	-	no déco
1.5 pl2	P1.PL2	Plongée + vidage de masque + 3 respirations et remontée sur 2e dét. du M	MC		Milieu Naturel	-	15m -> 3m	fin	-	no déco
1.5 pl3	P1.PL3	Plongée + contrôle de flottabilité à 3m + 50m de palmage au tuba et largage lestage en fin de parcours	AM		Milieu Naturel	-	15m -> 3m	-	-	no déco
1.5 pl4	P1.PL4	Plongée + orientation	AM		Milieu Naturel	-	15m	-	-	no déco
1.5 pl5	P1.PL5	Plongée	AM		Milieu Naturel	-	15m	-	-	no déco
Épreuves pour le brevet de plongeur 2*			NB : être en ordre VM + ECG							
2.5.1	P2.SU1	500m tuba tout équipé	AM		Milieu Naturel	-	-	début	autorisée	
2.5.2	P2.SU2	100m sur le dos tout équipé + 3 cycles respiratoires sans masque à 3m	AM		Milieu Naturel	-	3m	début	autorisée	
2.5.3 sf1	P2.SF1	Fonction de serre-file	MC		Milieu Naturel	3 ou 4	-	-	autorisée	
2.5.3 sf2	P2.SF2	Fonction de serre-file	MC		Milieu Naturel	3 ou 4	-	-	autorisée	
2.5.4 dp1	P2.DP1	Direction de palanquée (normale)	MC		Milieu Naturel	3 max	-	-	autorisée	
2.5.4 dp2	P2.DP2	Direction de palanquée avec orientation (min. 50m)	MC		Milieu Naturel	3 max	-	-	autorisée	
2.5.4 dp3	P2.DP3	Direction de palanquée avec utilisation du parachute	MC		Milieu Naturel	3 max	-	-	autorisée	
2.5.5	P2.RA	Remontée assistée en air de 20m jusqu'à la surface	MC	R	Milieu Naturel	2 ou 3	20m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
2.5.6	P2.RT	Stabilisation et remontée technique d'un plongeur en difficulté de 20 m à la surface	MC	R	Milieu Naturel	2	20m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
2.5.7	P2.RS	Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 5m + le remorquer sur 50m	MC	R	Milieu Naturel	3	5m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
2.5.8	P2.REA	Réanimation d'un plongeur en arrêt cardio-respiratoire	MC		Milieu Naturel et Piscine	-	-	-	-	
Épreuves pour le brevet de plongeur 3*			NB : être en ordre VM + ECG - (*) min. 10 plongées à 30m avant les exercices à 30m							
3.3.1	P3.SU	1000m tuba tout équipé	MC		Milieu Naturel	-	-	début	autorisée	
3.3.2 dp1	P3.DP1	Direction de palanquée avec plongeur 1*	MC		Milieu Naturel	3 min	- ou 15m	-	autorisée	no déco
3.3.2 dp2	P3.DP2	Direction de palanquée avec orientation (100 m)	MC		Milieu Naturel	3 min	- ou 15m	-	autorisée	
3.3.2 dp3	P3.DP3	Direction de palanquée avec utilisation du parachute	MC		Milieu Naturel	3 min	- ou 15m	-	autorisée	
3.3.2 dp4	P3.DP4	Direction de palanquée avec gestion de la décompression	MC		Milieu Naturel	3 min	- ou 15m	-	autorisée	gestion déco
3.3.2 dp5	P3.DP5	Direction de palanquée avec gestion de la décompression	MC		Milieu Naturel	3 min	- ou 15m	-	autorisée	gestion déco
3.3.3 (*)	P3.RA	Remontée assistée en air de 30m jusqu'à la surface	MC	R	Nos Eaux	2 ou 3	30m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
3.3.4	P3.RS	Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 10m, le remorquer sur 100m et le réanimer	MC	R	Nos Eaux	3	10m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
3.3.5 (*)	P3.RT	Remontée technique d'un plongeur en difficulté de 30m à 10m	MC	R	Nos Eaux	3	30m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu

LIFRAS - Recueil d'épreuves en Milieu Naturel

Ex. n°	New n°	Titre	Surv.	Cumul	Lieu	Palanquée	Prof. Max	Quand	Successive	Décompression
Épreuves pour le brevet d'Assistant Moniteur			NB : être en ordre VM + ECG - (**) min. 10 plongées à 40m avant les exercices à 40m							
A.M.3.1	AM.OP	Organisation d'une plongée-club comprenant au moins 8 plongeurs	MF		Milieu Naturel	-	-	-	-	
A.M.3.2 (**)	AM.RA	Remontée assistée en air de 40m jusqu'à la surface	MF	R	Nos Eaux	2 ou 3	40m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
A.M.3.3	AM.RS	Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 15m, le remorquer sur 150m et le réanimer	MF	R	Nos Eaux	3	15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
A.M.3.4 (**)	AM.RT	Récupération & remontée technique d'un plongeur en pleine eau de 40m jusqu'à 15m	MF	R	Nos Eaux	3	40m max	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
	AM.PE40	Plongée à 40m avec un élève qui y descend pour la première fois	MF	R	Nos Eaux	-	40m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
A.M.3.5	AM.REA	Sauvetage d'un noyé	MF	-	Piscine	-	3m	-		
Épreuves pour le brevet de Moniteur Club			NB : être en ordre VM + ECG							
MC.3.1	MC.OP	Organisation d'une plongée-club comprenant au moins 6 palanquées	MN+MF		Milieu Naturel	-	-	-	-	
MC.3.3	MC.RS	Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 40m à 15m (combi humide)	MF	R	Nos Eaux	2	40m -> 15m	début	autorisée / 3h	no déco + palier sécu
MC.3.4	MC.DB1	Deux directions d'un baptême de plongée	MF		Milieu Naturel	2 ou 3	15m	-	autorisée	no déco
MC.3.4	MC.DB2	Deux directions d'un baptême de plongée	MF		Milieu Naturel	2 ou 3	15m	-	autorisée	no déco
MC.5	MC.P1	Plongée de formation à l'évaluation des épreuves (formation)	MN+MF	(R)	Nos Eaux					
MC.5	MC.P2	Plongée de formation à l'évaluation des épreuves (formation)	MN+MF	(R)	Nos Eaux					
MC.5	MC.P3	Plongée de formation à l'évaluation des épreuves (évaluation)	MN+MF	(R)	Nos Eaux					
Épreuves pour la spécialité Vêtement Étanche			NB : être en ordre VM + ECG							
QVE.3.1	VE.PB	Plongée baptême	MC		Nos Eaux	-	-	-	-	palier sécu 5m/5'
QVE.3.2	VE.RT	Assistance à un plongeur en difficulté de 20m à 10m	MC	R	Nos Eaux	3	20m -> 15m	-	-	
QVE.3.3	VE.RC	Plongée de qualification	MF	R	Nos Eaux	-	20m -> 15m	-	interdite	palier sécu 5m/5'
Épreuves pour la spécialité Plongée Profonde à l'Air			NB : être en ordre VM + ECG							
PPA.4.1	PPA.RA	cfr AM.RA		R	Nos Eaux					
PPA.4.3	PPA.RS	cfr AM.RS		R	Nos Eaux					
PPA.4.2	PPA.RT	cfr AM.RT		R	Nos Eaux					
PPA.4.4	PPA.PE40	cfr AM.PE40		R	Nos Eaux					
PPA.4.5	PPA.PAL	Après une plongée dans la courbe de plongée sans palier, effectuer un palier en pleine eau de 5 min. à 5m	MC		Milieu Naturel	-	-	fin	autorisée	no déco
PPA.4.6	PPA.CC	Calcul de la consommation personnelle du plongeur	MC		Milieu Naturel	-	10m	début	autorisée	
PPA.4.7	PPA.PM1	Trois plongées 40m minimum en Mer à décompression obligatoire	MF		Milieu Naturel	-	-	-	-	obligatoire
PPA.4.7	PPA.PM2	Trois plongées 40m minimum en Mer à décompression obligatoire	MF		Milieu Naturel	-	-	-	-	obligatoire
PPA.4.7	PPA.PM3	Trois plongées 40m minimum en Mer à décompression obligatoire	MF		Milieu Naturel	-	-	-	-	obligatoire
Épreuves pour la spécialité Plongeur Nitrox			NB : être en ordre VM + ECG							
PN.1	PN.1	Introduction aux techniques de base du Nitrox	MC / IN		Milieu Naturel	2 ou 3	-	-	autorisée	no déco + palier sécu
PN.2	PN.2	Mise en pratique des techniques Nitrox de manière autonome	MC / IN		Milieu Naturel	2 ou 3	-	-	autorisée	no déco + palier sécu
Épreuves pour la spécialité Plongeur Nitrox Confirmé			NB : être en ordre VM + ECG							
PNC.1	PNC.1	Introduction aux techniques et au matériel de décompression au Nitrox	MF / INC		Milieu Naturel	2 ou 3	-	-	autorisée	no déco + palier nitrox
PNC.2	PNC.2	Direction de palanquée avec gestion de la décompression au Nitrox + parachute	MF / INC		Milieu Naturel	2 ou 3	40m	-	autorisée	gestion déco Nitrox



Modifications majeures : Définitions des lieux





Modifications majeures :

Tableau du matériel

	NON BREVETÉ & PLONGEUR 1★	À PARTIR DU BREVET PLONGEUR 2★
Palmes + masque + tuba	Obligatoire	
Vêtement		
Système de stabilisation		
Bouteille + manomètre ou sonde de		

De manière générale, le matériel doit être fonctionnel, en bon état et entretenu.
Il est recommandé de recourir aux services d'un technicien agréé par le constructeur.

Deux détendeurs sur deux sorties (**)	Recommandé	Obligatoire dans Nos Eaux Recommandé partout ailleurs
Compas		Obligatoire
Moyen primaire de décompression		
Back-up de décompression (selon les règles du « Manuel de décompression à l'ordinateur »)		
Parachute		
Lampe	Obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> • de nuit, • sous glace, • en Zélande (bras ouverts), • en Mer du Nord. Recommandé partout ailleurs	
Dragonne	Obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> • sous glace, • en Zélande (bras ouverts). Recommandé si courant ou visibilité réduite	



Modifications majeures : Encadrement non brevetés

Si le(s) baptême(s) s'est (se sont) bien déroulé(s), au cours des plongées suivantes, les contrôles des compétences, indiquées aux points 1.2.2 à 1.2.4, sont à réaliser. Lors de ces plongées, le candidat est amené à démontrer progressivement les aptitudes acquises en Piscine. Si ces plongées sont réalisées à l'étranger, hors d'une organisation LIFRAS, le plongeur non breveté est obligatoirement accompagné par un Moniteur CMAS 1★ minimum qui doit avoir pris connaissances et respecter les protocoles LIFRAS décrits ci-après.



Modifications majeures :

Limitations des profondeurs

	NB	1★	2★	3★	3★ PPA 4★	AM MC/MF/MN
NB	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	15m (*)
1★	N.A.	N.A.	N.A.	20m	20m	20m
2★	N.A.	N.A.	20m si 18 ans	30m	40m	40m
3★	N.A.	20m	30m	40m	40m	40m
3★ PPA 4★	N.A.	20m	40m	40m	40m ou au-delà selon les prérogatives (PPA). Il est recommandé de ne pas dépasser 60m lors de l'utilisation de l'air comme gaz fond.	
AM MC/MF/MN	15m (*)	20m	40m	40m		



Modifications majeures : Généralités des épreuves en Milieu Naturel

2. Tout moniteur amené à surveiller et à évaluer une épreuve qui comprend une RCP doit être en ordre de recyclage du CFPS. (Info Enseignement n° 17)

3. Pour être validée, toute plongée doit être d'une durée égale ou supérieure à **15-20** minutes.

8. Même lorsqu'un nombre de plongeurs est imposé dans la palanquée de l'épreuve, il est autorisé d'ajouter un plongeur supplémentaire pour autant qu'il soit Assistant Moniteur ou Moniteur et qu'il ne complique pas l'exercice.



Modifications majeures : Déplacement de l'exercice

5.3.2. ~~MONITEUR~~ PLONGÉE À 40M AVEC UN ÉLÈVE QUI Y DESCEND POUR LA PREMIÈRE FOIS ET GÉRER UN INCIDENT : MF/R

Cette épreuve s'effectue dans Nos Eaux.

Protocole particulier de l'épreuve :

- ♦ La palanquée se compose de deux plongeurs.
- ♦ Le moniteur joue le rôle de l'élève et descend d'une telle plongée que le candidat ne peut pas, sous prétexte l'allure d'une plongée normale, effectuer une remontée non contrôlée.
- ♦ A 40m, le moniteur simule un incident de caractère technique qui nécessite une remontée contrôlée de maximum 10m. Si, pour des raisons indépendantes de la volonté des plongeurs, les règles ont été outrepassées, les règles d'exception prescrites pour les tables sont d'application, même si la plongée s'effectue à l'ordinateur.
- ♦ Le candidat assure la direction de la palanquée durant toute la plongée.

**Passe du MC vers l'AM
et aussi au PPA**

Note impérative pour les moniteurs : un seul incident simulé, pas d'épreuve.



Modifications majeures :

Cumul des épreuves

Le cumul des épreuves n'est autorisé que dans certaines limites :

- ◆ Maximum deux épreuves par plongée.
- ◆ Aucune épreuve lors de journées comportant plus de deux plongées à l'exception :
 - ✓ des directions de palanquée ;
 - ✓ des serre-files ;
 - ✓ des plongées de certification de la spécialité « Nitrox ».
- ◆ Une seule épreuve avec une remontée (R) par jour et en début de première plongée.
- ◆ Seules, la plongée découverte et les cinq plongées (minimum) du plongeur NB, ne sont pas considérées comme des épreuves.



Modifications majeures :

Epreuves Nitrox

8.1.1. PN.1 PLONGÉE N°1 : M

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La plong

8.1.2. PN.2 PLONGÉE N°2 : M

Le mon

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La plongée doit mettre en pratique les techniques Nitrox de manière autonome.

Le candidat doit :

- ♦ préparer sa plongée (planification, plan de backup, sélection du best mix pour la MOD envisagée,...) ;
- ♦ gérer sa propre décompression et profondeur maximale ;
- ♦ relever ses paramètres de sortie.

Ensuite

minimu

La plongée est réalisée sous la surveillance d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox » minimum, ou d'un assistant (plongeur 3★ minimum, titulaire de la spécialité plongeur Nitrox ou Nitrox Confirmé).



Modifications majeures :

Epreuves Nitrox Confirmé : plongée 1

9.1.1. PNC.1 PLONGÉE N°1 : INC

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La première plongée a pour objectif de familiariser le candidat avec le matériel. Le candidat doit démontrer son aptitude à gérer et manipuler le matériel utilisé.

La plongée est réalisée :

- ◆ **dans la courbe sans palier (no-déco) ;**
- ◆ avec un mélange fond air ou nitrox ;
- ◆ avec un bloc de décompression contenant un mélange supérieur à 40% d'O₂ ;
- ◆ sous la surveillance directe d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox Confirmé » minimum.

Le candidat doit :

- ◆ Avant la plongée :
 - ✓ Analyser le(s) mélange(s) et déterminer la MOD ;
 - ✓ Marquer le(s) bloc(s) ;
 - ✓ Tester si possible différentes configurations (side, diagonal, front-mount,...) ;
 - ✓ Configurer correctement son équipement ;
 - ✓ Vérifier le bon fonctionnement du matériel ;
 - ✓ Manipuler (dépose/reprise) le bloc de décompression.
- ◆ Pendant la plongée :
 - ✓ Manipuler (dépose/reprise) le bloc de décompression à la mise à l'eau, en immersion et à la sortie de l'eau en fonction de la configuration et du site de plongée ;
 - ✓ Tester si possible différentes configurations (side, diagonal, front-mount,...) ;
 - ✓ Réaliser un palier de sécurité avec le bloc de décompression (gaz switch détenteur et ordinateur).



Modifications majeures :

Epreuves Nitrox Confirmé : plongée 2

9.1.2. PNC.2 PLONGÉE N°2 : INC

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

Lors de la deuxième plongée, le candidat assure la direction de palanquée « Nitrox » lors d'une plongée à 40m en utilisant un bloc de décompression. La plongée doit être planifiée tenant compte d'un mélange suroxygéné de décompression, le candidat doit démontrer ses aptitudes à réaliser le(s) palier(s) dans ces conditions.

La plongée est réalisée :

- à une profondeur minimale de 40 mètres ;
- avec un mélange fond air ou nitrox ;
- avec un bloc de décompression contenant un mélange supérieur à 40% d'O₂ ;
- sous la surveillance directe d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox Confirmé » minimum.

Le candidat doit :

- Avant la plongée :
 - ✓ Sélectionner le(s) mélange(s) Nitrox pour la plongée prévue ;
 - ✓ Analyser le(s) mélange(s) et déterminer la MOD ;
 - ✓ Marquer le(s) bloc(s) ;
 - ✓ Planifier la plongée ;
 - ✓ Réaliser un briefing adapté ;
 - ✓ Configurer correctement son équipement ;
 - ✓ Vérifier le bon fonctionnement du matériel.
- Pendant la plongée :
 - ✓ Exécuter précisément la planification ;
 - ✓ Démontrer son aptitude à porter assistance à un plongeur en difficulté en intervenant sur une panne d'air. Démontrer son aptitude à donner de l'air et rassurer la victime.
Pas d'épreuve de remontée ;
 - ✓ Réaliser un palier de sécurité, ou un(des) palier(s) obligatoire(s), avec le bloc de décompression (gaz switch détenteur et ordinateur).
 - ✓ Utiliser une bouée de repérage (parachute) pendant l'exécution des paliers.
- Après la plongée :
 - ✓ Réaliser un débriefing.



Modifications majeures : Généralités en Piscine

4. En cours d'examen, le lestage peut être modifié une fois pour les épreuves avec scaphandre. (Si, après modification du lestage, le candidat n'a pas besoin de ceinture, il n'est pas nécessaire de lui faire porter une ceinture sans plombs.) _____
La flottabilité sera adaptée grâce au système de stabilisation, obligatoire pour chaque épreuve avec scaphandre.

7. Le candidat veillera à ne pas avoir d'eau dans son masque. **Les masques de type « miroir » sont proscrits.** _____



Modifications majeures : Généralités en Piscine

Rééquipement (saut au choix) :

L'épreuve du rééquipement est immédiatement consécutive à la précédente.

Le candidat rejoint le matériel déposé sur le fond. Il ajustera ses palmes avant le bouclage de **la ceinture**. **Celle-ci peut cependant être utilisée, posée sur un genou, sans bouclage effectif pour assurer la stabilité du plongeur sur le fond**. L'emplacement de la ceinture de lest ne peut entraver une remontée libre (un plongeur amené à devoir remonter doit pouvoir rejoindre la surface sans être retenu par le poids de sa ceinture de lest).

Le plongeur assure une bonne stabilité sur le fond sans avoir tendance à émerger et sans devoir s'accrocher au scaphandre.

Pendant le rééquipement du petit matériel (PMTTC), s'il le juge nécessaire, le candidat peut ouvrir sa bouteille, y respirer une fois maximum, la refermer **et purger le détenteur**.

Le candidat pose un ou deux genoux au sol et s'équipe du scaphandre par la gauche, la droite ou par le dessus. Il ne doit pas y avoir de nœud ou torsade au niveau du tuyau moyenne pression de son détenteur. Au signal du moniteur il remonte calmement embout en bouche, en expirant et en regardant vers la surface, un bras tendu au-dessus de la tête pour parer à tout obstacle et une main sur la boucle de la ceinture.